

ORDRE du JOUR :

- **Adoption du compte rendu du dernier conseil municipal**
- **Désignation d'un secrétaire de séance**
- **Délibération CLETC**
- **Aménagement parking Télécom Maisonneuve : devis**
- **Délibération engagement travaux école**
- **Délibération Signalétique d'information locale (2de tranche)**
- **Délibération nouvelles adhésions au SDEA**
- **Fleurissement fontaine du village**
- **Délibération dolmens**
- **Aménagement espace chemin du Verdal**
- **Recensement de la population**
- **Aide à l'acquisition d'un chapiteau**
- **Questions diverses**

PRESENTS: DALZON Michel, DHAINE Martine, DUJANCOURT Chantal, FAUGIER Christian, LEMMENS Guy, MAHEY Alain, ROCHER Michel.

EXCUSES : Florence Chazalon, Richard Romestant , Angélique Reynaud

POUVOIRS: Florence Chazalon à Chantal Dujancourt, Richard Romestant à Michele Menu, Angélique Reynaud à Alain Mahey.

Le compte rendu du dernier Conseil Municipal est adopté à l'unanimité.

Désignation du Secrétaire de Séance : Guy Lemmens

Délibération CLETC (commission locale d'évaluation des transferts de charges)

Monsieur le maire présente au Conseil Municipal le rapport de la Commission Locale d'Évaluation, des Transferts de Charges de la Communauté de Communes qui s'est réunie le 6 Mars 2017 afin d'évaluer les charges consécutives aux transferts de compétences des communes vers la Communauté de Communes, à savoir l'adhésion au SMAM (piscine) et la mise en réseau des bibliothèques. Le conseil approuve à l'unanimité les conclusions de la CLETC consignées dans son rapport du 6 Mars 2017.

Aménagement du parking derrière France Télécom a Maisonneuve

Pour faciliter l'accès de l'enlèvement des containers à ordures ménagères et avoir un aspect plus esthétique du lieu situé en entrée de hameau, le maire propose de recouvrir d'un enrobé. Le conseil, à l'unanimité autorise le maire à signer le devis de 3690€.

Délibération engagement des travaux dans l'appartement situé au-dessus de l'école

Le conseil donne l'autorisation de valider les devis des différentes entreprises pour commencer les travaux durant les congés scolaires.

Délibération signalétique d'information locale (2ème tranche)

Le conseil décide de poursuivre la mise en place de la signalétique d'intérêt local et autorise le maire à signer la convention constitutive du groupement d'achat et à signer la part de marché concernant la commune.

Nouvelles adhésions au SDEA

Le maire informe le conseil de la délibération du SDEA concernant l'adhésion des communes de Charnas et Lavilatte. Il n'y a pas lieu de délibérer.

Fleurissement de la fontaine du village

La question est posée de remettre en eau la fontaine du village ou de la fleurir.

Le conseil se prononce pour étudier la faisabilité de la remise en eau. Michel Rocher est chargé de faire des devis.

Délibération chemin des dolmens

Le conseil se prononce favorablement à l'unanimité pour le renouvellement de la convention avec le département de l'Ardèche, le ministère de la culture et de la communication et les 5 communes concernées pour la protection et la valorisation des dolmens. La participation financière est de 4€ par habitant, les communautés de communes du Pays des Vans en Cévennes, des Gorges de l'Ardèche et du Pays Beaume-Drobie prenant en charge les 4€ supplémentaires.

Aménagement espace chemin du Verdal

Proposition est faite d'utiliser la propriété communale située sous la salle polyvalente, en bordure du Chassezac pour aménager un parking et un espace détente. Michel Rocher est chargé de récupérer des devis pour niveler le terrain.

Recensement de la population

Le recensement de la commune s'effectuera du 18/01 au 18/02/2017. Le conseil municipal propose de désigner Nicole Balmès comme coordinateur communal.

Aide à l'acquisition d'un chapiteau

Les associations la Rabale et les Amis des Combes sollicitent une aide pour l'achat d'un chapiteau. Le conseil émet un avis favorable pour accorder une participation de la commune à hauteur de 50% du coût d'achat.